

PASS SANITAIRE ET VACCINATION FORCEE : C'EST NON !

Le parlement a adopté un projet de texte de Loi qui est en cours de validation, à propos du « pass sanitaire ».

Ce projet de loi vise à imposer le « pass sanitaire » afin de pouvoir continuer à pénétrer sur des lieux de travail comme certains centres commerciaux (ce sont les Préfets qui décideront), les maisons de retraite, hôpitaux, cliniques... Certaines restrictions seront mises en place le 30 août, d'autres le 15 septembre.

La Poste a envisagé (à une réunion CNSST du 20/07) d'appliquer ces mesures pour les postiers intervenant sur ces sites. Si les salariés ne présentent pas un Pass Sanitaire (vaccination ou résultat de test PCR ou antigénique négatif de moins de 48h qui seront payants à partir de cet automne), des sanctions disciplinaires pourront être appliquées, d'abord par la mise en congé, puis le congé sans solde, c'est-à-dire plus de salaire.

LE SYNDICAT CGT EST AUX COTES DE TOUS LES SALARIES

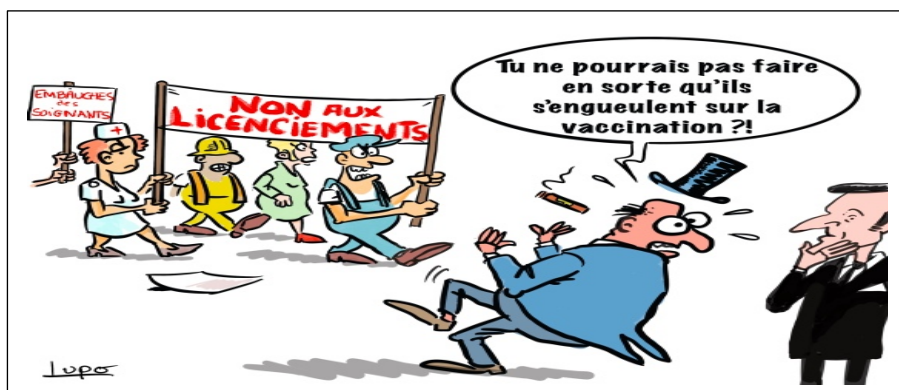
Il est bien normal que de nombreux salariés se méfient de ce que proposent le gouvernement Macron :

- Cette politique autoritaire rappelle celle annoncée contre l'assurance chômage en octobre,
- Comment le gouvernement ose-t-il pointer du doigt les personnels soignants des hôpitaux et des maisons de retraite, qui ont été en première ligne durant toute l'épidémie ?
- Comment ne pas se méfier des laboratoires qui produisent les vaccins non pas avec comme unique but de sauver la vie de la population, mais dans l'unique but de générer des profits pour leurs actionnaires ? Nous revendiquons la liberté de connaître les bénéfices réels des entreprises pharmaceutiques.
- Comment ne pas se méfier d'un gouvernement qui dit à la fois qu'il faut absolument être vacciner, mais qui refuse d'imposer aux laboratoires la levée des brevets, ce qui fait que la plupart des populations des pays pauvres ne sont pas vaccinés, ce qui donnera l'occasion à l'épidémie de continuer ?

Le gouvernement menace les salariés, mais n'organise rien. C'est « démerdez vous » !

C'est pour toutes ces raisons que la Section syndicale CGT de Nantes Eraudière appelle tous les collègues à refuser toute division, et à agir ensemble :

- **Contre le Pass Sanitaire et la Vaccination forcée : les salariés non vaccinés ne doivent subir aucune répression, aucune sanction, aucune perte de salaire,**
- **Que tous les collègues qui veulent se faire vacciner le puissent (impossible de prendre des rendez-vous depuis plusieurs semaines),**
- **Que La Poste organise la vaccination des collègues qui le souhaitent sur le temps de travail !**



Signez la pétition proposée par la section syndicale CGT !

Pour organiser la défense de nos intérêts collectifs, il faut s'organiser !

Ne reste pas seul : rejoins le syndicat !

sectioncgt Nanteseraudiere@orange.fr